



Termes de Référence (TDR)

Formations au métier de l'Apiculture
au profit des bénéficiaires du Programme BASSMA – Empowering Women

Programme	BASSMA – Empowering Women : Mise en œuvre d'un Programme d'Autonomisation des Femmes et d'Appui aux Coopératives Féminines
Zone d'intervention	Provinces d'Al Haouz et de Chichaoua – Maroc
Organisation porteuse	Association Al MOBADARA – Initiative pour la Solidarité Sociale
Modules de formation	Notions clés & installation du rucher - Conduite des colonies - Santé et sécurité - Récolte, extraction et qualité – conditionnement et conservation
Public cible	Femmes rurales membres des coopératives bénéficiaires – 1 coopérative nouvellement créée
Zone d'intervention	Asni – Douar Arg

1. Contexte du projet

Le projet BASSMA s'inscrit dans le contexte post-séisme de septembre 2023, qui a fortement fragilisé les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, en aggravant la vulnérabilité socio-économique des ménages, en particulier des femmes en milieu rural. Dans ces territoires, les femmes font face à des contraintes structurelles : accès limité aux services de base, notamment la santé, faibles opportunités de revenus, manque d'accompagnement technique et difficultés d'organisation collective.

Porté par l'Association Initiative pour la Solidarité Sociale « Almobadara », le projet adopte une approche intégrée combinant l'accès aux soins via des caravanes médicales (dépistages, médecine générale, sensibilisation) et l'autonomisation économique à travers le renforcement des capacités, l'accompagnement à la structuration et à la gestion de coopératives, ainsi que l'appui à l'entrepreneuriat. BASSMA s'inscrit également dans la dynamique des projets d'économie sociale et solidaire, en valorisant les initiatives collectives, la gouvernance participative et la création d'activités génératrices de revenus durables au bénéfice des communautés locales. Le projet vise ainsi à améliorer le bien-être, la résilience et l'inclusion économique des bénéficiaires, tout en renforçant les partenariats institutionnels nécessaires à une relance durable.

2. Objectif général

Renforcer les capacités techniques des membres des coopératives d'apiculture afin d'améliorer la conduite des ruchers, la gestion sanitaire, la récolte/extraction et la qualité/valorisation des produits de la ruche, dans le respect des bonnes pratiques.



3. Objectifs spécifiques

- Maîtriser les bases de la conduite d'un rucher (cycle, saisonnalité, conduite des colonies).
- Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité (EPI, manipulation, prévention des risques).
- Prévenir et gérer les principales maladies/parasites (ex. varroa) et adopter une approche sanitaire responsable.
- Réaliser correctement les opérations clés : visite, nourrissage, division, gestion de la reine (niveau adapté).
- Récolter, extraire, filtrer, stocker et conditionner le miel selon des standards de qualité.
- Connaître les bases de la traçabilité, de l'étiquetage et des exigences sanitaires applicables (références ONSSA si pertinent).
- Identifier des pistes simples de valorisation/commercialisation (présentation produit, packaging, prix, circuits).

4. Modules de la formation – A adapter par le prestataire

- **Module 1 – Notions clés & installation du rucher** : Rôle de l'abeille, types de ruches, emplacement, équipements, calendrier apicole local.
- **Module 2 – Conduite des colonies** : Visite de ruche, forces de colonie, nourrissage, prévention de l'essaimage, gestion saisonnière.
- **Module 3 – Santé et sécurité** : EPI, bonnes pratiques de manipulation, principales maladies/parasites (varroa...), mesures préventives et suivi.
- **Module 4 – Récolte, extraction et qualité** : Récolte, désoperculassions, extraction, filtration, stockage, contrôle qualité (humidité, cristallisation...), hygiène.
- **Module 5 – Conditionnement, traçabilité et étiquetage** : Bonnes pratiques, emballages, conservation, étiquettes, exigences sanitaires (selon cadre applicable).
- **Module 6 – Valorisation et mise en marché (niveau essentiel)** : Positionnement produit, présentation, fixation prix, circuits locaux, foires/salons, relation client.

5. Résultats attendus

- **Capacités techniques renforcées** : Les bénéficiaires améliorent leurs connaissances et compétences (mesuré par pré-test / post-test ou exercice pratique).
- **Bonnes pratiques appliquées au rucher** : les coopératives mettent en place une routine standard de visites (check-list) et un calendrier apicole simple adapté à la zone.
- **Amélioration de la gestion sanitaire** : un plan de lutte et de **suivi** des principales maladies/parasites (ex. varroa) est adopté, avec un registre de suivi.
- **Sécurité et hygiène renforcées** : utilisation correcte des **EPI** et adoption des règles de manipulation sécurisée ; réduction des pratiques à risque.
- **Qualité du miel améliorée** : les participantes maîtrisent les étapes de récolte, extraction, filtration et stockage selon des règles d'hygiène ; mise en place d'un protocole interne de qualité.
- **Conditionnement conforme** : au moins 1 modèle d'étiquette et une procédure de conditionnement (traçabilité, stockage, date, lot) sont disponibles et appliqués.
- **Outils opérationnels livrés** : la coopérative dispose de supports pratiques : **fiches techniques**, check-lists (visite, hygiène, récolte), modèles de registres (suivi rucher / traitements / production).
- **Plan d'action post-formation** : chaque coopérative élabore un mini plan d'amélioration sur 3 mois (actions, responsables, calendrier).
- **Documentation et reporting** : listes de présence complètes, rapport final, photos (avec accord), et recommandations concrètes pour la suite (coaching, besoins matériels, suivi).



6. Public cible et modalités de participation

- Les formations s'adressent la coopérative bénéficiaire et la communauté, **la coopérative est nouvellement créée**
- Femmes rurales membres des coopératives appuyées par le programmes
- Groupes de 15 participantes afin de favoriser l'interactivité et les exercices pratiques.

7. Approche pédagogique

- Diagnostic rapide en amont (niveau, équipements disponibles, contraintes, calendrier apicole local).
- Formation **très pratique** (recommandé : **60–70% terrain / 30–40% théorie**).
- Méthodes participatives : démonstrations, ateliers, études de cas, exercices guidés.
- Évaluation des acquis : pré-test / post-test (ou autre méthode équivalente).
- Adaptation aux réalités locales (climat, races d'abeilles, calendrier, ressources)

8. Durée, lieu et calendrier

- **Avril 2026**
- La durée et calendrier sera proposé par le prestataire
- Le planning détaillé, les lieux et les groupes seront validés avec l'équipe projet avant démarrage.
- Lieu : Asni – Douar Arg

9. Livrables attendus

- Fiche technique ou business modèle pour le métier de l'apiculture
- Note méthodologique et programme détaillé (planning jour par jour).
- Support de formation (présentation, fiches pratiques, check-lists) remis en version PDF + imprimable.
- Outils d'évaluation (pré/post test) + synthèse des résultats.
- Listes de présence signées (par jour) + documentation photo (avec accord).
- Rapport final (5–15 pages) incluant : déroulé, participation, acquis, difficultés, recommandations et plan d'amélioration pour la/les coopérative(s).

10. Profil requis du/de la formateur(trice)

- Expérience prouvée en apiculture (formation + pratique terrain).
- Expérience en formation d'adultes, idéalement en milieu rural/cooperatives.
- Capacité à dispenser une formation pratique et à adapter le contenu.
- Connaissance des exigences qualité/conditionnement et, si possible, du cadre ONSSA.
- Références similaires

11. Dossier de soumission

Le dossier doit comprendre :

- Offre technique (méthodologie, programme, outils proposés, plan d'évaluation).



- CV(s) du/des formateur(s) + références de missions similaires (au moins 2).
- Offre financière détaillée (honoraires, coût/jour ou coût/session, déplacements, total).

12. Modalités et critères de sélection

- Soumission par email et/ou dépôt physique selon les modalités indiquées sur la plateforme.
- **Objet : « BASSMA/CONS/FORMAPICULTURE/2026-03 ».**
- Les offres seront évaluées sur la base des critères techniques et financières
- Le paiement sera effectué Hors taxe, avec délivrance par l'association d'une attestation d'exonération fiscale de TVA émanant de la Direction Générale des impôts
- Les offres reçues après la date limite pourront ne pas être considérées.

Dernière date de dépôt : 09 Mars 2026

Adresse mail : a.ahaou@almobadara.org